

Baisse des impôts, taux d'investissements maintenu

La municipalité compte tenir son engagement de baisser, de 10 %, les taux d'imposition locale. Elle envisage de consacrer 45,5 millions aux investissements, soit deux millions de moins que sous l'ancienne mandature.



Ce n'est qu'un débat, mais il dessine précisément le budget qui sera voté, à Laval, dès le moins prochain. Hier, la nouvelle municipalité a présenté le « cadrage financier » de sa mandature. Et elle va devoir jouer (très) serré.

Un contexte dégradé

Jouer serré, d'abord, parce que l'État réduit, de plus en plus, son aide aux collectivités. En 2015, la dotation va, ainsi, être d'1,3 million d'euros inférieure à celle de cette année. « Sur l'ensemble du mandat, la réduction de la dotation de l'État approchera les 20 millions d'euros », estime le maire, François Zocchetto. Jouer serré, aussi, parce que la situation de la Ville est délicate. Sa capacité d'autofinancement (l'excédent résultant du fonctionnement) est inexistante. La pression fiscale est déjà très forte : « À Laval, les contribuables sont moins riches et plus imposés que ceux des villes de même strate », souligne Philippe Habault, adjoint au maire en charge des finances. Enfin, la municipalité est confrontée à une hausse constante de ses dépenses de fonctionnement, liées pour l'essentiel à la masse salariale. Et son niveau de dette, 1 510 € par habitant, est de près de 20 % supérieur à celui des communes de même strate. Cet endettement est de 1 300 € par habitant pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

Jouer serré, d'abord, parce que l'État réduit, de plus en plus, son aide aux collectivités. En 2015, la dotation va, ainsi, être d'1,3 million d'euros inférieure à celle de cette année. « Sur l'ensemble du mandat, la réduction de la dotation de l'État approchera les 20 millions d'euros », estime le maire, François Zocchetto. Jouer serré, aussi, parce que la situation de la Ville est délicate. Sa capacité d'autofinancement (l'excédent résultant du fonctionnement) est inexistante. La pression fiscale est déjà très forte : « À Laval, les contribuables sont moins riches et plus imposés que ceux des villes de même strate », souligne Philippe Habault, adjoint au maire en charge des finances. Enfin, la municipalité est confrontée à une hausse constante de ses dépenses de fonctionnement, liées pour l'essentiel à la masse salariale. Et son niveau de dette, 1 510 € par habitant, est de près de 20 % supérieur à celui des

communes de même strate. Cet endettement est de 1 300 € par habitant pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

Jouer serré, d'abord, parce que l'État réduit, de plus en plus, son aide aux collectivités. En 2015, la dotation va, ainsi, être d'1,3 million d'euros inférieure à celle de cette année. « Sur l'ensemble du mandat, la réduction de la dotation de l'État approchera les 20 millions d'euros », estime le maire, François Zocchetto. Jouer serré, aussi, parce que la situation de la Ville est délicate. Sa capacité d'autofinancement (l'excédent résultant du fonctionnement) est inexistante. La pression fiscale est déjà très forte : « À Laval, les contribuables sont moins riches et plus imposés que ceux des villes de même strate », souligne Philippe Habault, adjoint au maire en charge des finances. Enfin, la municipalité est confrontée à une hausse constante de ses dépenses de fonctionnement, liées pour l'essentiel à la masse salariale. Et son niveau de dette, 1 510 € par habitant, est de près de 20 % supérieur à celui des communes de même strate. Cet endettement est de 1 300 € par habitant pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

Une baisse des impôts

Malgré cette situation tendue, François Zocchetto entend tenir ses engagements de campagne et baisser de 10 %, les taux des impôts locaux et fonciers dès 2015. Cela va se traduire par un manque à gagner, pour la collectivité, de quelque trois millions d'euros... par an. Soit dix-huit millions d'euros à la fin du mandat. « C'est un geste très fort qui crée une contrainte difficile », reconnaît le maire, mais il espère qu'il va « relancer la consommation, le commerce, l'artisanat et l'attractivité de Laval par rapport aux communes alentours, où les taux d'imposition sont « 50 % moins élevés ».

Malgré cette situation tendue, François Zocchetto entend tenir ses engagements de campagne et baisser de 10 %, les taux des impôts locaux et fonciers dès 2015. Cela va se traduire par un manque à gagner, pour la collectivité, de quelque trois millions d'euros... par an. Soit dix-huit millions d'euros à la fin du mandat. « C'est un geste très fort qui crée une contrainte difficile », reconnaît le maire, mais il espère qu'il va « relancer la consommation, le commerce, l'artisanat et l'attractivité de Laval par rapport aux communes alentours, où les taux d'imposition sont « 50 % moins élevés ».

Des investissements soutenus

Pour autant, la municipalité n'entend pas renoncer à l'investissement. Elle envisage, même, d'y consacrer 7,5 millions par an, soit un budget de 45,5 millions nets (hors aides diverses) sur six ans. « Sur l'ancien mandat, 47,5 millions avaient été consacrés à l'investissement, relève l'adjoint aux Finances. Mais nous, on rend dixhuit millions aux Lavallois. »

Un programme ambitieux

Pour mener à bien ce projet ambitieux, la municipalité entend « remplacer de la dette chère par de la dette meilleur marché », en renégociant ses emprunts, notamment le second emprunt « toxique ». Elle va, aussi, céder une partie de son patrimoine immobilier. Des biens que la Ville n'a pas vocation à posséder, ni les moyens d'entretenir se justifie t-elle. D'après ses calculs, le montant de ce patrimoine « qui ne sert à rien » s'élèverait à seize millions. La moitié serait mis en vente. A l'issue de sa mandature, le montant de la dette, n'aura lui, que légèrement baissé, 78 millions, contre 81, 6 millions à la fin 2013..

Nicolas EMERIAU